RÉSULTAT DE LA PRIMAIRE POPULAIRE

Près de 400 000 personnes ont voté pour choisir le candidat à la présidentielle qui, selon elles, devrait représenter la gauche.

PRIMAIRE POPULAIRE?

À l'automne 2020, des jeunes militants, inquiets pour leur avenir et celui de leurs enfants se sont réunis pour imaginer des solutions aux problèmes écologiques et sociaux. Ils ont souhaité que les partis de gauche se rassemblent et présentent un seul candidat à l'élection présidentielle. Pour le choisir, ils ont invité les citoyens à participer à un vote : la primaire populaire.

JUGEMENT MAJORITAIRE?

S'ils voulaient participer, les citoyens devaient s'inscrire. Ils ont été 465 000 à le faire. Ils ont ensuite voté sur internet, en donnant leur avis sur les idées de

chacun des candidats : « très bien », « bien », « assez bien », « passable », « insuffisant »...

QUI ÉTAIENT LES CANDIDATS?

Des citoyens de la primaire ont proposé 7 candidats de gauche ou écologistes. Mais parmi eux, certains ne voulaient pas participer. Jean-Luc Mélenchon (France Insoumise), Yannick Jadot (Verts) et Anne Hidalgo (Parti Socialiste) resteraient candidats pour défendre leur programme.

UNE CANDIDATE DE PLUS

C'est Christiane Taubira, ancienne ministre de la Justice, qui est arrivée première de la primaire avec le plus de « très bien » et « bien ». Elle est suivie par Yannick



Jadot, Jean-Luc Mélenchon, Pierre Larrouturou et Anne Hidalgo. Christiane Taubira s'est engagée à appeler les candidats à l'union, expliquant qu'elle a reçu le soutien de 400 000 citoyens. Ils n'ont pas répondu à son invitation. Pour Jean-Luc Mélenchon, Yannick Jadot et Anne Hidalgo, la primaire populaire n'a pas réussi son objectif. Elle devait rassembler mais elle divise en proposant une candidate de plus.



CONSOMMER MOINS ET MIEUX

21 familles ont fait une expérience : trier leurs affaires et réfléchir à leurs achats.

Dans nos logements, qu'est-ce qui est vraiment utile ? 21 familles ont accepté de se poser la question. Elles ont reçu un conseiller de l'ADEME (agence de l'environnement) qui, pendant 7 mois, les a aidées à faire du tri dans leurs affaires. Elles pensaient avoir, en moyenne, 34 appareils électriques... elles en avaient 99. Même chose pour les paires chaussures, elles croyaient en avoir 16 par personne... alors que le chiffre réel était en moyenne de 29. Certaines avaient jusqu'à 84 paires de chaussures! Les 21 familles ont ainsi observé ce dont elles avaient vraiment besoin, ce qu'elles pouvaient vendre, donner, réparer, recycler... Elles ont choisi de se séparer de 31 % de leurs objets, 37 % de leurs vêtements et elles ont libéré jusqu'à 60 % de leur espace. Surtout, elles ont changé leur façon de consommer. Maintenant, avant d'acheter, elles s'interrogent sur leur besoin, sur l'utilité, la durée de vie des objets... et ça c'est bon pour la planète!



NOUVEL AN CHINOIS

Cette année, les Chinois vont pouvoir fêter leur Nouvel an.

Ce mardi, c'est le Nouvel an en Chine. Des centaines de millions de voyageurs se déplacent dans tout le pays, pour rendre visite à leur famille. Les 2 dernières années, le gouvernement avait annulé les fêtes à cause du COVID. Ainsi, M. Ceng, 50 ans, gardien d'immeuble, n'a pas vu sa fille et ses parents depuis 2 ans. Cette année, le pays qui voudrait être « zéro COVID » a permis de célébrer le Nouvel an, mais il y a beaucoup de contrôles, surtout que les JO d'hiver commencent dans 3 jours, à Pékin.



NADAL L'A FAIT!

Rafael Nadal, 35 ans, a gagné l'Open de tennis d'Australie dimanche.

En septembre, il marchait avec des béquilles. Rafael Nadal souffre d'une maladie qui déforme un os du pied. Certains le voyaient à la retraite. Pourtant, il a réussi à aller en finale de l'Open d'Australie. Après avoir perdu les 2 premiers sets, à la surprise générale, il a remporté le match en battant le Russe Daniil Medvedev. Rafael Nadal s'est exprimé : « Il n'y a pas longtemps, je n'étais plus capable de m'entraîner. Pour être honnête, pouvoir simplement rejouer au tennis, c'est plus important que de gagner».

LA LANGUE DES SIGNES BRITANNIQUE BIENTÔT OFFICIELLE ?

Le 28 janvier, les députés du Royaume-Uni ont voté pour une proposition de loi qui doit reconnaître et protéger la langue des signes du pays. C'est une grande avancée, même s'il reste encore 2 étapes pour qu'elle devienne une vraie loi.

LA PROPOSITION

Depuis 2003, la langue des signes britannique (BSL) est reconnue comme une vraie langue. Mais elle n'est pas une langue du pays, comme l'anglais, le gaélique ou le gallois. Ainsi, la reconnaissance de 2003 ne permet pas aux sourds d'avoir accès à la BSL dans les services publics, à l'école... Elle n'est pas protégée comme les autres langues officielles britanniques. C'est pour cette raison que la députée Rosie Cooper a proposé une loi pour que la BSL soit à égalité avec les autres langues officielles. Cette députée est elle-même une CODA (enfant de parents sourds). Le 28 janvier, quand la proposition a été étudiée par les autres députés, elle a déclaré que la culture sourde a construit la personne qu'elle est aujourd'hui. Elle a donc souhaité se battre pour faire avancer la reconnaissance de la BSL et améliorer la vie des sourds. Sa proposition



doit permettre l'égalité d'accès à l'éducation, à l'emploi, aux services publics, à la santé... Pour cela, un groupe de sourds et d'interprètes sera créé pour donner des conseils.

LE DÉBAT

Le 28 janvier, pendant le débat, plusieurs députés ont défendu la proposition de loi. L'un d'entre eux a raconté l'histoire d'une entendante qui, pendant un rendezvous, a dû traduire le médecin qui annonçait à sa mère qu'elle avait un cancer. Le député a déclaré que ces situations ne doivent plus exister. Un autre a expliqué qu'il faudrait un centre relais téléphonique pour que les sourds aient accès aux services de santé en BSL. Pendant le débat, les députés ont aussi parlé des

engagements de l'actrice sourde Rose Ayling-Ellis (ViteLu n°2102). Pendant sa participation à une émission télévisée de danse, elle a souvent défendu les droits des sourds. Elle avait appelé à voter pour la proposition de loi de Rosie Cooper. Plusieurs députés ont dit qu'elle les avait convaincus. Pendant le débat, il y a eu un petit problème. Un député a diffusé une vidéo avec de la langue de signes américaine en pensant montrer de la BSL. Les sourds ont vu l'erreur... Certains l'importance rappelé faire participer les sourds et les interprètes pour tous les sujets qui les concernent.

PAS ENCORE FINI

Les députés ont tous voté pour la reconnaissance de la BSL comme langue officielle du pays. Des sourds réunis devant le Parlement ont applaudi cette décision. Maintenant, le texte doit encore être étudié pour un vote final en mars.

IL PEUT REPRENDRE SON TRAVAIL

Stéphane Averty avait dû quitter son emploi à cause d'une décision de la médecine du travail. Le tribunal vient de donner raison à ce sourd.

RAPPEL DE SA SITUATION

Pendant 8 mois, Stéphane Averty a travaillé dans un centre de stockage de supermarchés. Tout se passait très bien. Comme pour tous les salariés, il a dû passer un examen avec la médecine du travail. Le médecin avait décidé que Stéphane ne pouvait pas continuer. Il



pensait que Stéphane était en danger car il n'entendait pas les alarmes de sécurité. Cette décision a choqué Stéphane. Ses collègues et son patron l'ont défendu. Ils ont expliqué que l'entreprise s'était bien adaptée pour qu'il n'y ait aucun risque. Mais ces arguments n'ont pas changé la décision du médecin.

AVIS DE LA JUSTICE

Stéphane a demandé l'avis du conseil des prud'hommes (tribunal qui s'occupe des problèmes en entreprise). Résultat : il a obtenu raison. Il a pu recommencer à travailler dans son entreprise ce lundi. Il faut espérer que cette décision de justice fasse jurisprudence (si d'autres sourds vivent cette discrimination, ce serait la même décision de justice).



Le <u>CNCPH</u> (Conseil national consultatif des personnes handicapées) a réalisé une conférence sur l'accessibilité des élections. Il informe les candidats et leur donne des conseils. Le CNCPH a aussi lancé l'observatoire de l'accessibilité des campagnes électorales pour vérifier ce qui est fait dans les programmes des candidats, sur leur site...

Vidéo en LSF et sous-titrée en direct



CANCER

Le Réseau Sourds et Santé Hauts de France a réalisé une vidéo pour informer sur le cancer du col de l'utérus.

<u>Vidéo en LSF</u>

